

Thématique : Prévenir la récidive

Objectifs	Actions concrètes	Moyens - outils -	Public	Partenaires physiques et financiers	Évaluation	Difficultés identifiées dans la mise en œuvre de l'action.
<p>TIG et TNR : Favoriser l'insertion professionnelle. Développer l'offre de réponses aux infractions par une implication de la collectivité territoriale et des partenaires locaux. Assurer la visibilité de la mise en œuvre d'une sanction au profit de la collectivité. - Renforcer le partenariat justice/collectivité territoriale. - Sensibilisation et appropriation des règles appliquées dans le monde du travail. - Repérage et valorisation du potentiel et des capacités du jeune.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echanger au sein du CLSP sur les points à améliorer, les possibilités de sollicitations de nouveaux organismes. - Activités proposées par la structure partenaire dans des domaines variés. - mobiliser services municipaux et tuteurs pour l'accueil des « TIGistes », - créer des fiches de postes 	<ul style="list-style-type: none"> - Guides pour les structures et les tuteurs disponibles sur internet. - Ressources humaines : partenaires. - Rôle du tuteur fondamental : accueil de la personne, accompagnement, intégration dans l'équipe, relai auprès du SPIP ou de la PJJ. 	<p>Majeurs et mineurs placés sous main de justice.</p>	<p>Le groupe thématique TIG est issu du CLSPD ou CISPDP et est piloté par le procureur de la République. Il est composé des membres du CLSPD OU CISPDP, des professionnels des ressources humaines impliqués dans l'action et des tuteurs de jeunes en cours d'exécution de TIG. Le FIPD peut être mobilisé pour confier les dépenses de rémunération de fournitures et de frais de déplacement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'affections et de mesures prononcées ; - nombre de personnes sollicitées pour être tuteur comparé au nombre de personnes ayant accepté ; - statistiques sur le déroulé de la peine ; - Nombre de TIGistes ayant obtenu ensuite un emploi ; - Statistiques sur la récidive de ces personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - convaincre les services municipaux, surtout pour la création de postes TIG mineurs ; - difficulté à trouver des professionnels susceptibles de pouvoir assurer un accompagnement personnalisé de qualité.

--	--	--	--	--	--	--